

GRILLE TARIFAIRE SAISON 2019 - 2020

Saison 2019-2020	Mineurs et étudiants -26 ans			Adultes		
	Droit d'adhésion		Cotisation annuelle	Droit d'adhésion		Cotisation annuelle
	Neuilly	Autre		Neuilly	Autre	
Nouveau	100	150	290	200	250	520
Mutation d'un autre club FFA	70	95		120	145	

Réduction pour familles nombreuses (parents et leurs enfants directs) :

- 3 membres d'une même famille : - 10% sur la totalité des inscriptions
- 4 membres ou plus d'une même famille : - 20 % sur la totalité des inscriptions

Informations complémentaires :

Les années se comptent du 1er septembre de l'année "n" au 31 août de l'année "n+1"
Droit d'adhésion et cotisation annuelle doivent avoir été réglés pour le 31 octobre de l'année "n". En cas de retard, le CNF se réserve le droit d'interdire l'accès aux activités.

Toute demande de remboursement suite à des épisodes météorologiques ou fluviaux défavorables à la pratique de l'aviron ne pourra en aucun cas être acceptée.

Biens et services :

- Combinaison aux couleurs du club : 50 €
- Tee-shirt aux couleurs du club : 10 €
- Casquette aux couleurs du club : 10 €
- Usage d'un vestiaire pour l'année (1) : 30 €
- Mise à disposition d'un emplacement à l'année pour un skiff (1) : 100,00 €

(1) : sous réserve de disponibilité au sein du club